

# Le mot de l'Ambassadeur



**S.E.M TSUGAWA Takahisa**  
Ambassadeur Extraordinaire et  
Plénipotentiaire du Japon près la  
République du Bénin

J'ai pris fonction en juillet 2020 au Bénin, ce pays dont je découvre au fil des jours la forte potentialité, la détermination des autorités à s'investir dans les enjeux du développement et la ferveur des populations. Notre Mission diplomatique s'efforce de promouvoir les échanges entre nos deux pays, avec l'appui constant du Gouvernement du Bénin. En outre, divers acteurs participent activement au renforcement des relations entre le Bénin et le Japon, œuvrant inlassablement dans plusieurs domaines aux côtés des populations béninoises.

En cette année 2022, parmi les événements majeurs initiés par le Gouvernement du Japon et ses partenaires, figure en bonne place la huitième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8), qui s'est déroulée les 27 et 28 août, en Tunisie. A cette occasion, le Japon a exprimé son engagement à maintenir son soutien au processus du développement du continent africain, dans la perspective de l'ère post-Covid 19.

Notre Ambassade continuera d'œuvrer pleinement en faveur du renforcement de la coopération bénino-japonaise. Enfin, je suis heureux de vous convier à lire cette 5<sup>ème</sup> édition de BENI en nouveau format, afin de connaître davantage nos activités.

Bonne Lecture, chers amis.

## TICAD 8 et relations nippo-béninoises

En 1993, le Japon a pris l'initiative de créer la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). Organisée tous les trois ans, elle vise à relever les défis du développement et offre une occasion unique pour le Japon et les pays africains d'établir ensemble les piliers de leur stratégie de coopération.

Cette année, la TICAD 8 a été honorée par la participation de 48 pays africains. La délégation béninoise a été dirigée par S.E.M. Aurélien AGBENONCI, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération.

La TICAD 8 a permis la publication de la Déclaration de Tunis, qui définit trois axes principaux de partenariat entre le Japon et l'Afrique :

- **Le changement structurel en faveur d'une croissance durable et d'un développement social ;**
- **La construction d'une société résiliente et durable ;**
- **La garantie de la paix et de la stabilité dans le monde.**

Ce premier axe se rapproche du second pilier du Programme d'Action du Gouvernement (2021-2026) du Bénin, lié à la transformation structurelle de l'économie, sur plusieurs points dont l'encouragement des investissements étrangers et dans les infrastructures numériques, ainsi que la promotion de l'intégration économique régionale. D'autres points de convergence notables sont la volonté d'œuvrer au renforcement des systèmes de santé résilients et d'accroître la résilience des pays face aux aléas dus au changement climatique.

Le Japon aspire à être « un partenaire qui se développe avec l'Afrique ». S.E.M. KISHIDA Fumio, Premier ministre du Japon, a ainsi annoncé des investissements publics et privés sur le continent africain à hauteur de \$ 30 milliards au cours des trois prochaines années, valorisant des investissements dans le capital humain et la qualité de croissance.

